



INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, PNF

COMMUNIQUE de PRESSE

ACTION BLOPAGE PERMIS DE CHASSER

Les personnels techniques et administratifs de l'environnement œuvrent au quotidien pour la préservation de votre environnement naturel, au sein des établissements publics du Ministère de l'Environnement: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Parcs nationaux, Conservatoire du littoral, Agence des Aires Marines Protégées, Atelier Technique des Espaces Naturels

Les personnels de l'Environnement, fonctionnaires et contractuels (dont certains en contrats précaires) mènent des actions syndicales depuis plusieurs mois pour alerter leur tutelle sur leurs conditions d'emplois, sur l'indigence d'effectifs (qui ont fondu de près de 10 % en moyenne ces dernières années) et sur la nécessaire reconnaissance de leur valeur professionnelle. **Un mouvement de grève le 4 février dernier a été suivi par plus de 60% des personnels**, sans que la ministre ait daigné ouvrir des négociations. Devant le mépris affiché, les agents de l'environnement ont décidé de réaliser des actions ponctuelles sur le terrain jusqu'à ce que de véritables négociations soient ouvertes.

La reconnaissance de la valeur professionnelle des personnels passe par de véritables avancées statutaires et catégorielles, avec une prise en compte des compétences actuelles, une égalité de traitement à fonction similaire, un plan de requalification, des recrutements en adéquation avec les ambitions des contrats d'objectifs des établissements dont la toute nouvelle Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Voir dossier de presse sur agentsenvironnement.unblog.fr/

L'ACTION « PERMIS DE CHASSER » DU 22 MARS 2016 menée en même temps, sur **10 départements** (05 ; 07 ; 15 ; 22 ; 25 ; 31 ; 47 ; 49 ; 67 ; 86) a pour but de montrer à la ministre de l'environnement la détermination de ses agents à porter leurs revendications.

En bloquant l'accès des sites d'examen du permis de chasser, les agents de l'ONCFS et de l'ONEMA, affirment donc leur mécontentement. Les Inspecteurs en charge de l'examen du permis de chasser, également agents de l'environnement, ont été empêchés d'assurer leur mission et les candidats ont été conviés à rentrer chez eux.

Cette action n'est que la première d'une liste d'opérations qui vont se dérouler à intervalle régulier sur le territoire, jusqu'à ce que la ministre daigne recevoir les personnels autour de la table des négociations et propose de réelles avancées.

Contacts presse :

Jean Luc CIULKIEWICZ – SNE-FSU	06 85 91 03 50
Zainil NIZARALY – FEETS-FO	06 27 25 77 37
Vincent VAUCLIN – CGT-Environnement	06 80 32 96 91
Eric GOURDIN – UNSA-Ecologie	06 08 57 72 62
François JOUBERT Snape-SOLIDAIRES	06 72 08 10 60

 agentsenvironnement.unblog.fr/

 Agents Environnement

 #AgentsEnvir